

**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT
URBAIN (OPAH RU) « CŒUR DE GARONNE » 2017- 2022 : MODIFICATION DES
PERIMETRES « PROPRIETAIRES BAILLEURS » ET « OPERATION FAÇADES »**

Conseil Communautaire du 28 mars 2019

D 2019	B	14
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	72 du dossier 1 et 2 - 73 du dossier 3 à 8 - 72 du dossier 9 à 32	
Votants	78 du dossier 1 et 2 - 79 du dossier 3 à 8 - 78 du dossier 9 à 32	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 22 mars 2019 s'est réuni à la Salle des fêtes de Sainte-Bazaille, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Pascal LAPERCHE - Maryse HERVÉ
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnaud Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND - Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Edith LORIGGIOLA
<u>Fauquierolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Josette PATISSOU)
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUHAZE (jusqu'au dossier 8)
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	/
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (suppléante)
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	/
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+ pouvoir de Alain PRÉDOUR)
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY (+ pouvoir de Marie.Françoise BOUGUES) – Marie.Catherine BALLEREAU (+ pouvoir de Jean.Pierre MARCHAND) - Daniel BENQUET – Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Charles CILLIERES - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Sophie BORDERIE) - Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU – Bernard MANIER – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Laurence VALAY
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU (à partir du dossier n°3)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazaille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	/
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Régis BARD – Liliane BORDES - Daniel GAÏDELLA - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Caroline DELRIEU-GILLET) - Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Bernard CABANE – Josette PATISSOU - Jean.François THOUHAZE (à partir du dossier 9) - Thierry CONSTANS - Alain PRÉDOUR - Maryse VULLIAMY - Jean.Max MARTIN - Sophie BORDERIE - Marie.Françoise BOUGUES – Jacqueline CORREGES - Jean.Pierre MARCHAND - Thierry CARRETEY – Marie-France BONNEAU (pour les dossiers n°1 et 2) - Jacques BRO - Jean.Pierre VACQUE - Eric BOUCHAUD – Valérie TACCO - Caroline DELRIEU-GILLET

Pouvoirs de

Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Alain PRÉDOUR à Francis DUTHIL - Sophie BORDERIE à Joël HOCQUELET - Marie.Françoise BOUGUES à Lydie ANGELY - Jean.Pierre MARCHAND à Marie.Catherine BALLEREAU - Caroline DELRIEU-GILLET à Christophe COURREGELONGUE

Secrétaire de Séance

Michel FEYRY

Dossier n°14 -
OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN
(OPAH RU) « CŒUR DE GARONNE » 2017- 2022 : MODIFICATION DES PERIMETRES
« PROPRIETAIRES BAILLEURS » ET « OPERATION FAÇADES »

Rapporteur : Jean GUIRAUD

Objet de la délibération

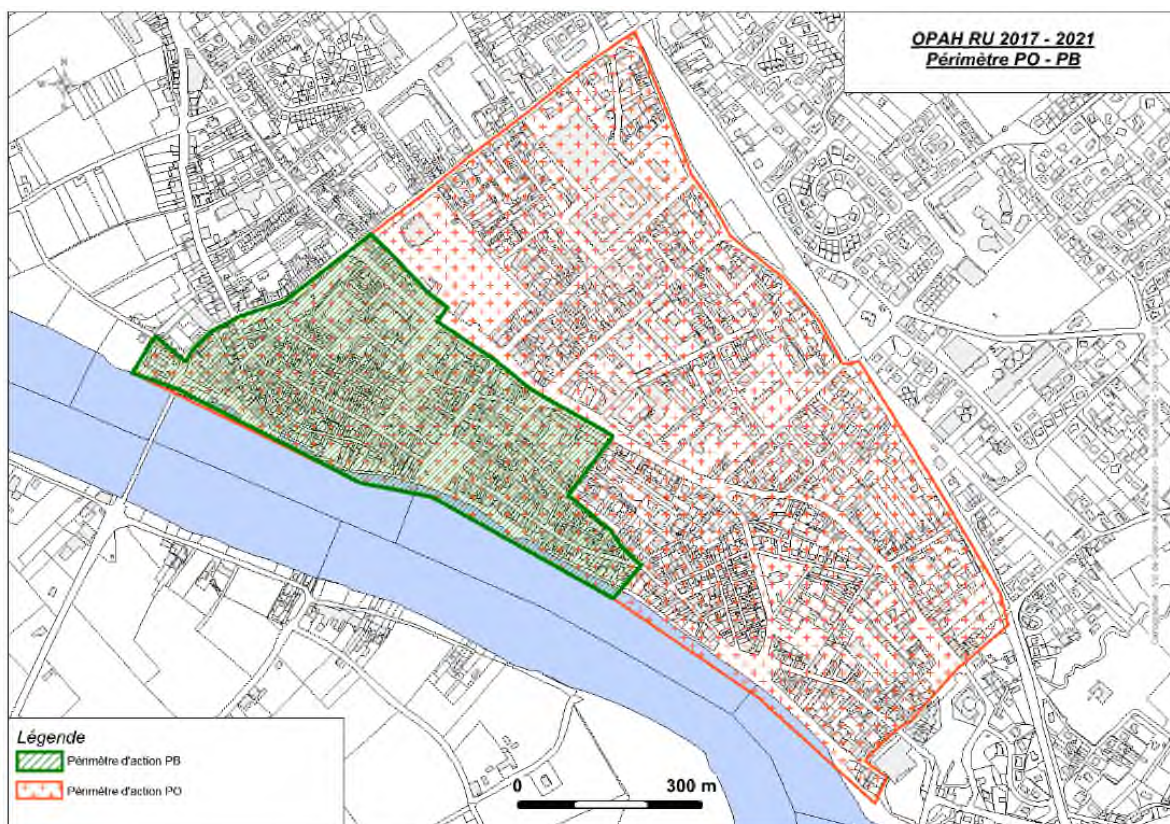
La commune porte aujourd'hui de nouveaux projets (Action cœur de ville, Nouvelle Orléans), pour lesquels il est souhaitable de pouvoir mobiliser les aides de l'OPAH. Cela implique une modification des périmètres de l'OPAH RU, par l'agrandissement du périmètre éligible pour les propriétaires bailleurs, et l'extension du périmètre façade aux deux côtés des rues concernées.

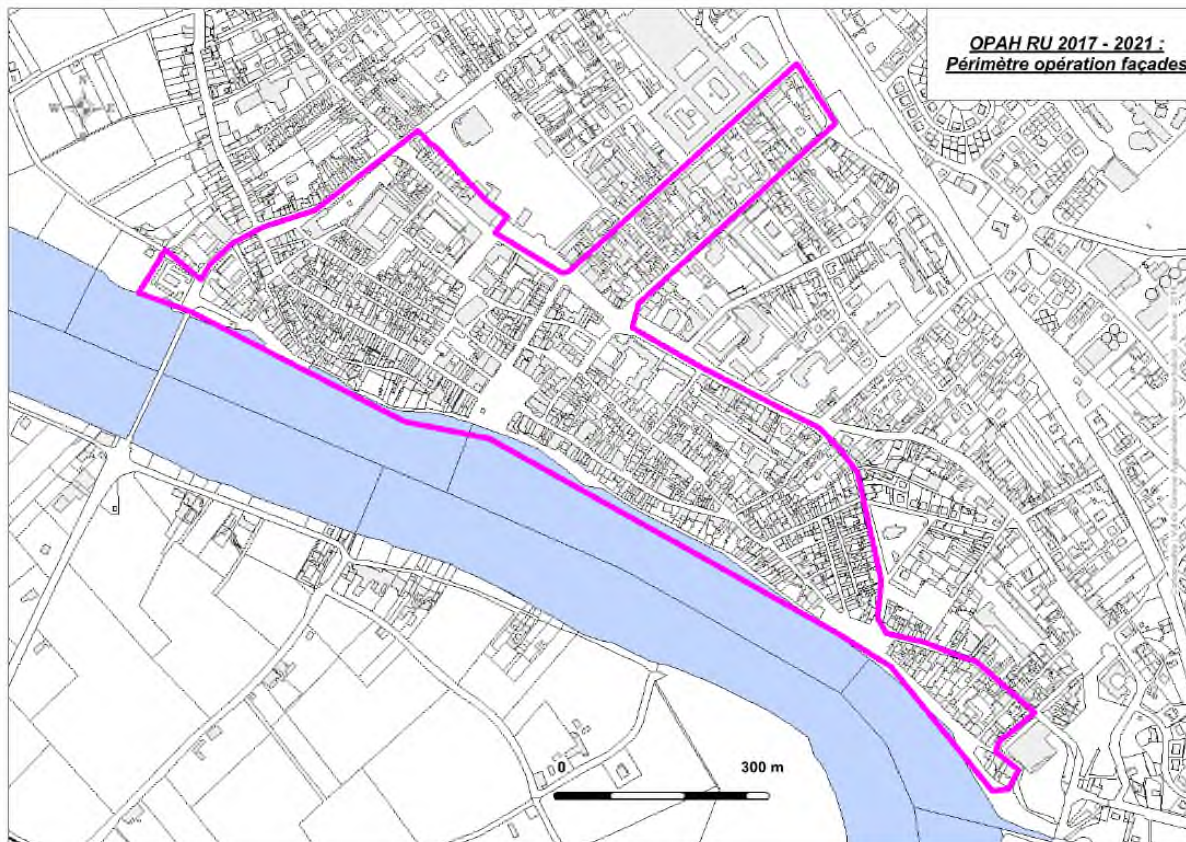
Exposé des motifs

L'OPAH-RU « Cœur de Garonne II » est en cours depuis juin 2017 sur le centre ancien de Tonneins. L'opération est portée par la commune de Tonneins, maître d'ouvrage, VGA étant partenaire de l'opération, et chargé de son animation.

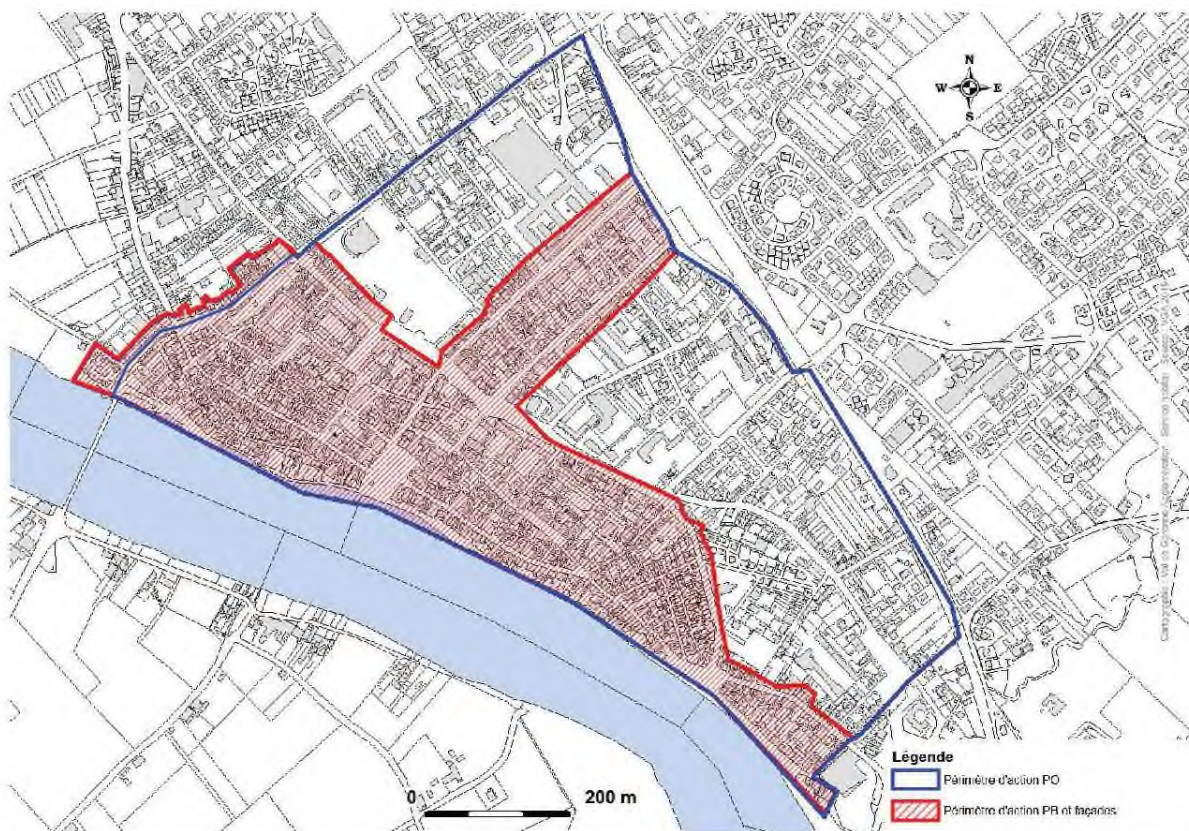
L'éligibilité des rénovations de logements et de façades s'appuie sur des périmètres définis dans la convention d'OPAH RU.

L'opération permet le financement de travaux d'amélioration de l'habitat, dans les logements de propriétaires occupants (périmètre rouge) ou dans les logements locatifs de propriétaires bailleurs (périmètre vert), ainsi que le financement de travaux de rénovation de façades (périmètre rose).





Le nouveau périmètre proposé (ci-dessous) présente un périmètre unique (périmètre rouge) pour les propriétaires bailleurs et l'opération façade.



Convention OPAH RU Tonnesins II – Avenant 1

Cette modification n'a pas d'impact financier sur les enveloppes prévisionnelles d'aides aux travaux, les objectifs quantitatifs de la convention d'OPAH-RU n'étant pas modifiés.

Cette modification a été validée par délibération du conseil municipal de Tonneins du 4 février 2019 et a reçu l'accord de principe de l'ANAH.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Valide l'avenant 1 à la convention d'OPAH RU « Cœur de Garonne II », modifiant les périmètres « Propriétaires Bailleurs » et « Opération façade »

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

<u>Résultat du vote</u>	
<i>Votants</i>	78
<i>Pour</i>	78
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Fait à Sainte-Bazeille, le 28 mars 2019

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Publication / Affichage
Le 1^{er} avril 2019